

CONSEIL MUNICIPAL

Table couvre-toi
Appel aux bénéficiaires potentiels



Chaque mardi, à Saint-Imier, plus d'une trentaine de familles ou de personnes seules bénéficient de l'offre de Table couvre-toi. Il serait possible d'accueillir plus de bénéficiaires. Rappel des conditions à remplir.

La Municipalité de Saint-Imier est partenaire depuis plusieurs années de l'association Table couvre-toi. Chaque année, celle-ci sauve de la destruction 2,8 millions de tonnes de denrées alimentaires impeccables qui sont distribuées là où elles manquent, soit aux personnes vivant dans la précarité en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein.

Pour pouvoir bénéficier de ce coup de pouce vital, il faut posséder une carte pour bénéficiaire délivrée par la Municipalité. Pour l'obtenir, il faut répondre à un certain nombre de critères.

Pour les bénéficiaires de l'aide sociale: personne de plus de 50 ans et/ou famille monoparentale et/ou famille nombreuse (à partir de trois enfants) et/ou personne en formation.

Les conditions de départ sont les mêmes **pour les personnes qui ne bénéficient pas de l'aide sociale**. Lors de la demande, elles doivent fournir les documents suivants: dernière décision de taxation (quand la personne est taxée), certificat annuel de salaire de l'année précédente ainsi que les trois dernières fiches de salaire ou de chômage.

Adressée à la Municipalité, la demande est étudiée par le Service de l'action sociale qui rend la décision.

Pour des questions concernant les cartes de bénéficiaires, il est possible de s'adresser au secrétariat du Service de l'action sociale, au 032 942 44 94.

Pour en savoir plus sur l'association Table couvre-toi, le site internet <https://www.tischlein.ch/fr/> constitue une précieuse source d'informations. (cm)

Bilan réjouissant pour «Sainti bouge»

Organisées dans le cadre de l'opération «La Suisse bouge», les diverses activités qui ont animé la vie sportive de Saint-Imier durant le mois de mai ont connu un beau succès. Quelque 150 jeunes y ont en effet pris part.

Que ce soit le beach-volley, l'unihockey, l'initiation à l'athlétisme ou encore les animations mises sur pied par l'Espace Jeunesse d'Erguël, toutes les disciplines ont suscité un intérêt réjouissant.

Initiateur de l'événement en terres imériennes, le conseiller municipal Marcel Gilomen se réjouit de la participation. Il espère qu'il se trouvera des volontaires pour relever le défi l'an prochain, d'autant plus que des sociétés qui n'ont pas pu participer à «Sainti bouge» en 2022 ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt.

Le Conseil municipal remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette édition, organisateurs et participants. (cm)



Route cantonale fermée lors de l'Imériale

Les 1^{er} et 2 juillet prochain, Saint-Imier sera en fête, succombant après une interruption de deux ans aux charmes de l'Imériale. Pour assurer la parfaite organisation de ce rendez-vous

festif, la route cantonale sera fermée du vendredi matin à 7 heures au dimanche aux environs de 10 heures.

Pour contribuer au succès complet et sans incident de cette manifestation attendue de toute une région, un strict respect de la signalisation routière provisoire mise en place s'impose. D'avance, les automobilistes et autres usagers de la route sont priés de s'y conformer. Le Conseil municipal les remercie de leur compréhension. (cm)

Saint-Imier, le 22 juin 2022